



## Vide dressing de l'Arche de TIKA

7 juillet 2024 à LALIZOLLE (rue du Mas)

### REGLEMENT INTERIEUR

**Article1** : l'Association l'Arche de Tika organise un vide dressing le dimanche 7 juillet de 8h à 18h.

**Article2** : Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription. Le formulaire et la cotisation devront être réglés au plus tard le 5 juillet 2024

**Article 3** : A partir de 7h00, l'exposant s'installe à l'emplacement qui lui est attribué selon le choix de son emplacement et ne doit pas quitter les lieux avant 17h.

**Article 4** : il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul est habilité à le faire.

**Article 5** : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.

L'organisateur ne peut être en aucun cas être tenu pour responsable de litiges notamment perte, vol, casse....

**Article 6** : Les objets invendus ne doivent pas être abandonnés sur place et l'emplacement doit être rendu comme il a été pris.

.....  
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Nom/ prénom : .....

Adresse complète : .....

E-mail : ..... Téléphone : .....

### Choix du type de stand désiré :

**Option repas** (entourer le numéro du repas désiré et ajouter la somme de l'emplacement)

1. Formule sandwich jambon beurre + chips + boisson.....5 euros
2. Formule hot dog + chips + boisson.....5 euros

Paiement en faveur de l'association l'Arche de Tika, 8 rue de Bartaud 63160 ESPIRAT

Montant total selon les options choisies .....euros

Le coupon doit être joint au règlement.